

Université Djilali Bounaamaa – Khemis Miliana

Faculté Des Sciences Sociales Et Humaines

Département D'Histoire

Première Année Master: Histoire De La Résistance Et Mouvement National Algérien

Textes Historiques En Langue Française

Texte n°01

Aux Origines Du Nationalisme Algérien

Formulés timidement il y a une quinzaine d'années, les concepts de « nation algérienne », « patrie algérienne », constituent les thèmes favoris des discours électoraux et des articles des journaux indigènes d'aujourd'hui. Sans rechercher s'ils expriment ou non une réalité profondément ressentie, nous voudrions pour l'instant analyser les circonstances dans lesquelles ils ont pu apparaître et s'affirmer. Ainsi serons-nous fidèles aux méthodes des Annales : le présent ne se juge, ou mieux, ne se comprend jamais seul. Il faut placer à l'origine du « nationalisme » algérien la carence de notre politique indigène.

La population de l'Algérie comprend deux éléments : Indigènes et Européens, différenciés • profondément par leurs origines ethniques, leurs langues, leurs religions, leurs mœurs — d'un mot, par leurs civilisations. D'où la difficulté, sinon l'impossibilité de leur appliquer une politique commune. La France s'est empressée de fondre en un bloc politiquement homogène les Européens français et étrangers, que rapprochaient de nombreuses affinités. Dès 1848, les Français, installés dans la colonie, commencèrent à jouir de la plénitude de leurs droits politiques. La loi du 26 juin 1889 instaura le régime de la naturalisation automatique qui, sans formalités, annexa les étrangers aux citoyens. Dès lors l'assimilation s'effectua rapidement. Aujourd'hui, la voilà réalisée : presque tous les Européens jouissent des droits que confère la nationalité française.

La politique envers les Indigènes n'eut pas cette efficacité immédiate. Deux solutions étaient possibles : aider, à l'évolution de la société indigène hors de l'ambiance européenne, dans le cadre tracé par des conditions géographiques humaines et historiques particulières — ou bien amener les Indigènes à sortir de leur histoire, pour s'assimiler le plus possible aux Européens et travailler à la création d'une âme commune. Ségrégation ou fusion : entre ces deux formules la politique française n'aura pu ou su choisir avec fermeté; quand elle renonça à l'une, elle n'osa pas pousser l'autre jusqu'à ses conséquences ultimes.

Dans le territoire militaire, peuplé (presque exclusivement) d'autochtones, on essaya, longtemps, de maintenir intacte la vie traditionnelle des indigènes, administrés par leurs propres chefs, sous le contrôle supérieur des officiers des bureaux arabes. Ce régime se renforça sous le second Empire pour qui « l'Algérie n'était pas une colonie, mais un royaume arabe ». Cependant, le sénatus-consulte du 4 juillet 1865 proclamait que, tout en gardant leur statut personnel, les Indigènes étaient des Français, aptes à servir dans l'armée, dans l'administration et à devenir citoyens sur leur demande.

L'avènement de la troisième République consacra nettement l'abandon de la politique de ségrégation. L'heure était à l'assimilation : au lieu de séparer Européens et Indigènes, on s'employa à multiplier leurs contacts, en vue de préparer la fusion des races et des civilisations.

L'assaut fut donné de toutes parts. L'Église, la première, s'était lancée dans une vaste entreprise de conversion. « Le seul moyen, expliquera le Père de Foucault à René Bazin, pour que les Indigènes deviennent des Français, est qu'ils deviennent des chrétiens. » Programme un peu simple. L'évêque d'Alger, Lavignerie, avait créé, à cette fin, le corps des Missionnaires d'Afrique, — Pères blancs et Soeurs blanches, — à qui la terrible famine de 1868 permit de gagner au catholicisme quelques centaines d'orphelins indigènes. Mais au total les nouveaux convertis — les M'tournis — sont peu nombreux; les Indigènes les méprisent et les Européens ne les accueillent pas toujours parmi eux. Le seul résultat durable fut un raidissement de l'Islam. De leur côté, les pouvoirs publics poursuivirent une politique d'assimilation dans tous les domaines; mais avec une prudence extrême qui fit sa faiblesse et prépara son échec.

Le territoire militaire se rétrécit sans disparaître complètement; à l'intérieur du -territoire civil agrandi, les régions peuplées d'Indigènes constituèrent des communes mixtes dont l'administration fut confiée à des fonctionnaires, « les administrateurs », successeurs des officiers des bureaux arabes... On s'arrêtait à mi-chemin.

L'assimilation juridique ne fut guère mieux conduite. En matière pénale, les Indigènes restèrent soumis à un régime d'exception — le Code de l'Indigénat — qui prévoit des délits ignorés de notre Code, et réprimés, non par l'autorité judiciaire, mais par l'autorité administrative. Les affaires intéressant uniquement des Indigènes furent déférées à des juridictions spéciales : Cours criminelles et tribunaux répressifs. En matière civile, les tribunaux musulmans des cadis conservèrent la compétence des questions relatives au statut personnel dont l'Indigène voulait conserver la jouissance.

En fait, la transformation de la société musulmane pouvait surtout s'opérer sous l'action de la culture française : l'école n'est-elle pas généralement le meilleur des facteurs d'assimilation ? Quelques Indigènes purent donc conquérir dans nos établissements d'enseignement secondaire et supérieur des titres universitaires qui leur ouvrirent les carrières libérales. Mais la masse fut laissée dans son ignorance. Un décret du 18 octobre 1892 organisa bien l'enseignement primaire des Indigènes : mais ce fut pour lui conférer un caractère très particulier d'utilité sociale². Et jusqu'en 1941 les études furent sanctionnées par un diplôme particulier : le certificat d'études primaires élémentaires spécial aux Indigènes. Faute de crédits, la scolarisation suivit un rythme lent : à la veille de la dernière guerre, près des neuf dixièmes des enfants musulmans ne pouvaient bénéficier de l'enseignement. D'ailleurs, beaucoup de parents considéraient l'école comme un danger pour l'intégrité de la foi; mais l'hostilité venait surtout de « certains Européens qui voyaient dans la diffusion de l'instruction une menace pour leurs propres intérêts ».*

Dans le domaine politique, la doctrine de l'assimilation devait connaître des altérations plus profondes encore. En vertu du sénatus-consulte de 1865, les Indigènes ne pouvaient acquérir la citoyenneté française qu'à la condition de répudier leur statut personnel. Leur répugnance à accepter cette renonciation explique l'échec des naturalisations individuelles et l'impossibilité de recourir à une naturalisation collective qui ne put être appliquée qu'aux 30 000 Indigènes israélites dont « le statut réel et le statut personnel sont, depuis le décret du 24 octobre 1870, réglés par la loi française ».

Politiquement, la population algérienne se composa donc d'une majorité de sujets indigènes et d'une minorité de citoyens surtout européens. Les Indigènes obtinrent, dans les assemblées locales, un petit nombre de représentants élus par un corps électoral restreint. En 1919, ce corps électoral indigène fut élargi et le nombre de ses représentants augmenté. Mais, en 1937, un projet (élaboré par l'ancien gouverneur général Violette) proposant d'accorder, sans naturalisation, la citoyenneté complète à 30 000 Indigènes dut être retiré devant l'opposition des élus européens.

Ainsi, en 1939, Indigènes et Européens, intimement mêlés les uns aux autres par les contacts d'un siècle d'existence, constituent toujours deux milieux humains séparés, « deux blocs sans âme commune ». Et la politique d'assimilation se traduit par un bilan de faillite.

Cet échec total a sans doute ses raisons. D'une part, le maintien de la souveraineté française exigeait de la prudence et plus d'empirisme que de doctrine; il fallait d'ailleurs tenir compte de l'opposition systématique des colons, partisans d'une politique de domination comme toutes les minorités conquérantes noyées dans la masse de populations soumises. D'autre part, les indigènes n'acceptaient pas l'assimilation sans objection : elle flattait leur amour-propre, satisfaisait leurs tendances égalitaires innées, les soustrayait aux rigueurs d'un régime d'autorité, mais elle comportait des menaces précises contre les croyances et les coutumes auxquelles ils étaient et sont farouchement attachés. L'assimilation, oui, mais avec le respect du statut personnel, bastion et sauvegarde irréductible de l'Islam.

Ainsi défigurée, l'assimilation ne pouvait être qu'une caricature. Sous son couvert, on a pratiqué paresseusement une politique d'opportunisme facile : rien de plus. Au lieu de reconnaître et de déclarer franchement qu'une telle politique n'était peut-être que progressivement applicable, on s'est complu dans une fiction dangereuse. Comment s'étonner de la brutalité du réveil ?

Longtemps leurrés par de trop belles promesses, les Indigènes n'ont éprouvé que déceptions et rancunes devant la réalité: mettant en doute notre sincérité, ils nous accusèrent d'avoir fait de l'assimilation illusoire. « La politique d'assimilation, appliquée automatiquement aux uns et refusée aux autres, a réduit la société musulmane à la servitude la plus complète », proclame solennellement, en 1943, le Manifeste du Peuple algérien.- Aujourd'hui, c'est l'assimilation elle-même qu'ils rejettent à peu près unanimement : « Nous repoussons résolument, écrit Ferhat Abbas

dans Égalité du 6 février 1948, toute espèce d'assimilation. » Or c'est précisément dans le vide creusé par la faillite de l'assimilation que s'est installé, puis qu'a grandi le nationalisme algérien.

Concept récent : ses premières manifestations remontent à quelques années avant la guerre — car il est abusif de voir dans Abd el Kadeř un « héros national » prenant « la tête d'un mouvement de libération nationale ». Abd el Kadeř se présenta lui-même comme l'Émir el Mumînin, le Commandeur des Croyants, défenseur de l'Islam contre les infidèles; la guerre qu'il prêcha, ce fut le Djihad, la guerre sainte; ce ne fut pas la guerre, nationale.

Il faut arriver à 1928 pour percevoir les symptômes non équivoques d'un nationalisme algérien. C'est à Paris qu'ils se manifestent par la voix de quelques Indigènes généralement influencés par la doctrine communiste et groupés dans une association, L'Etoile nord-africaine, dirigée par Messali; leur journal, L'Ikdam, prétend exprimer les revendications

du peuple algérien qui « aspire à l'indépendance totale ». En 1937, Messali fonde à Nanterre le Parti du Peuple algérien, dont les membres se recrutent parmi les Indigènes vivant dans la banlieue de Paris; mais, en 1939, sa propagande n'a pas encore pénétré profondément les masses algériennes d'Afrique.

On peut en dire autant de l'influence des Oulémas. Ces docteurs en théologie musulmane sont convaincus qu'une nation opprimée ressuscite si elle garde jalousement sa religion et sa langue. Ils s'emploient donc à épurer et à répandre l'une et l'autre. Par la plume, par la parole, ils s'efforcent de secouer la passivité des masses et de « rééduquer systématiquement, suivant la juste expression de J. Desparmet, l'orgueil national que de longs siècles d'effacement ont étouffé ». Un mouvement historique se développe. En 1928, El Mely publie une Histoire de l'Algérie dans l'antiquité et de nos jours; en 1932, paraît l'Histoire de l'Algérie jusqu'à nos jours d'El Madany. Le président des Oulémas, le cheikh Ben Badis, présente ce dernier livre en ces termes : « - En ressuscitant notre passé et en décrivant notre présent, vous avez fixé pour notre jeunesse les directives de son avenir. » De fait, l'idée patriotique dont le maître El Madany ne cesse de brandir le drapeau est présente dans tous les détails de ce livre et s'étale sur la couverture, résumée en trois propositions : « L'islam est notre religion, l'Algérie notre patrie, l'arabe notre langue » (Nadjah du 3 août 1932).

Organisés depuis 1931 en Association, les Oulémas s'efforcent de répandre, chez les fidèles, ce nationalisme à fondement religieux : en quelques années, ils réussissent à gagner la jeunesse intellectuelle des villes, mais le bled, toujours soumis à l'emprise des marabouts, leur échappe. A la veille de la guerre, si le concept de nationalisme algérien est dans l'air, il ne constitue pas encore une idée-force capable d'animer la masse indigène. Dans son journal L'Entente, Ferhat Abbas peut écrire le 23 février 1936 : « Si j'avais découvert la nation algérienne, je serais nationaliste et je n'en rougirais pas comme d'un crime. Les hommes morts pour l'idéal patriotique sont journellement honorés et respectés. Ma vie ne vaut pas plus que la leur. Et cependant je ne mourrai pas pour la patrie algérienne, parce que cette patrie n'existe pas.² » Quelques années -r- et le même Ferhat Abbas a découvert la Nation, la Patrie algérienne : en \$ il écrit dans son Manifeste du Peuple algérien (dont le docteur Ben Djelloul est un signataire) : « La nationalité et la citoyenneté algériennes offrent au Musulman algérien plus de sécurité et donnent une plus claire et plus logique solution au problème de son évolution et de son émancipation [que la politique d'assimilation.] »

Aux élections, immédiatement après la guerre, la grande majorité des voix indigènes est allée aux candidats nationalistes. Comment expliquer cette rapide évolution ?

Il faut faire une grande place à l'échec du projet Blum-Violette qui marqua officiellement, en 1937, l'abandon de la politique d'assimilation. Il détacha de nous les Indigènes les plus favorables à notre cause. Cet éloignement s'accrut en 1940 lorsque Vichy écarta systématiquement les élus musulmans populaires et se refusa à toute réforme réelle. Ne pouvant plus espérer acquérir la citoyenneté française, les élites indigènes vinrent former les cadres du nationalisme algérien². De son côté, la défaite de 1940 ruina le prestige de la France aux yeux des populations coloniales et prépara le terrain à la propagande ennemie qui les incitait à la révolte 'ouverte î Radio-Berlin et Radio-Bari multiplièrent leurs émissions antifrançaises en kabyle et en arabe. Cependant, les Indigènes ne bougèrent pas : ce fut le débarquement anglo-américain du 8 novembre 1942 qui constitua le fait décisif. L'éclatante supériorité militaire des Alliés consacra irrémédiablement l'infériorité de notre pays; les tractations obscures qui suivirent purent laisser croire à la démission de la France en Algérie. Craignant que leur sort ne fût réglé sans eux, les responsables indigènes crurent bon de prendre les devants et de faire entendre leur voix. C'est dans cette atmosphère trouble que fut rédigée la première

charte du nationalisme algérien : le Manifeste du Peuple algérien (10 février 1943), complété par le Projet de réforme (26 mai 1943) : deux documents que signèrent la grande majorité des élus indigènes.

De plus, les Indigènes ne trouvèrent qu'encouragement dans la propagande et les déclarations officielles des puissances démocratiques en lutte contre le totalitarisme : la Charte de l'Atlantique, les discours d'hommes d'État se répandirent à travers l'Algérie. Les événements du Proche-Orient donnaient d'ailleurs aux Indigènes d'autres motifs d'espérer : en 1945, la Ligue arabe du Caire lança ses mots d'ordre dans toute l'Afrique du Nord; son prestige grandit lorsque ses efforts d'affranchissement des peuples arabes aboutirent à notre éviction de Syrie ; un nouvel État musulman venait de naître à l'indépendance : pourquoi l'Algérie n'arriverait-elle pas au même résultat? Ainsi, né de l'incapacité de notre politique à canaliser les aspirations des indigènes, le nationalisme algérien repose sur un ensemble de sentiments collectifs qui, majorés, exaltés par les circonstances, ont acquis la force d'un idéal commun.

Cette unité, nous avons fortement contribué à la façonner. En 1830, à notre arrivée, la population algérienne se décomposait en communautés distinctes par l'origine, les coutumes, la langue, les institutions, le genre de vie, les conceptions religieuses mêmes. L'autorité turque ne s'exerçait pas au même degré sur tous ces groupements. Mais nous, à quelques exceptions près (les Juifs, les Mozabites reçurent un statut particulier), nous les avons soumis tous au même régime. Mieux, dans un dessein de simplification, nous avons imposé, dans la rédaction des actes administratifs et judiciaires, l'emploi de la langue arabe à des gens- qui n'avaient jamais parlé que la langue berbère; aux vieilles coutumes des djemâas kabyles, nous avons substitué le droit musulman des cadis. C'est nous qui, achevant la conversion du pays à l'Islam, avons « par une aberration inconsciente » renforcé et élargi « le seul sentiment de solidarité qui pût unir nos sujets contre nous »; car, incontestablement, c'est la religion qui a longtemps nourri l'hostilité des vaincus pour les vainqueurs. Elle a empêché l'assimilation spontanée. Dans quelle mesure, d'ailleurs, n'est-elle pas aujourd'hui le fondement même du nationalisme algérien ?

Celui-ci possède son moyen d'expression : la langue arabe, celle du Coran, dont il demande la reconnaissance comme langue officielle, au même titre que la langue française; nos Indigènes qui parlent des dialectes ruraux, l'ignorent : il faut la leur apprendre; d'où la nécessité de multiplier les écoles libres (medersas) qui la répandront avec les préceptes du Coran et les éléments de la culture musulmane.

Le nationalisme se fonde aussi sur la communauté ethnique : Berbères et Arabes appartiennent, à l'origine, à des humanités différentes, mais des siècles de vie en commun ont réalisé une fusion d'où est sortie une race rajeunie, vigoureuse. Sa vitalité se traduit par un extraordinaire accroissement : « Ce serf, dit le Manifeste du Peuple algérien, a trouvé dans sa forte natalité sa manière de résister et de durer. »

Aujourd'hui les Indigènes forment un groupe de sept millions d'individus qui submerge le million d'Européens péniblement installés en cent ans ' ils tirent de cette supériorité démographique un sentiment exaltant de puissance. Cependant, la minorité européenne, « forte de ses privilèges et de sa position sociale, domine et gouverne » la majorité indigène qui « constitue un immense prolétariat » : cette « annexion et cette exploitation d'un peuple par un autre peuple » ont forgé la solidarité des opprimés. Conception qu'exprime le Manifeste du Peuple algérien; est-il besoin de dire qu'elle témoigne de l'influence exercée par le marxisme sur la formation du nationalisme algérien ?

Autre emprunt à l'Occident : le besoin de trouver des précurseurs dans l'histoire et de rendre un culte laïque à des héros nationaux. Dans l'antiquité, c'est Mathô, Massinissa, Yougourtha : figures toujours vivantes « parce qu'elles expriment l'âme éternelle d'un Maghreb indomptable, fidèle à soi-même et à la liberté »². Plus près de nous, c'est Abd el Kader : on a commémoré, dans plusieurs villes, le centenaire de sa Reddition, le 23 décembre 1942. Ainsi, le nationalisme algérien ne nous apparaît pas comme une création populaire spontanée. Il a fallu, pour qu'il fût définitivement formé, l'action des circonstances et la volonté de certains hommes : ceux-ci, les leaders de l'opinion indigène, se sont efforcés de le susciter dans l'âme des leurs, tel qu'ils le concevaient. D'où les différents aspects du nationalisme algérien.

D'abord, le nationalisme religieux des Oulémas : le plus ancien, le plus conforme à l'esprit de l'Orient qui confond politique et religion. Convaincu que « l'islam est un système social qui répond à tous les besoins de la vie, dans tous les pays et tous les temps³ », il se propose de dégager la communauté musulmane de la tutelle de l'Occident chrétien pour la placer sous la seule sauvegarde des lois coraniques : l'Algérie libre pourra alors s'intégrer dans la grande famille des nations islamiques. Intransigeants sur leurs principes, les Oulémas refusent toute collaboration personnelle avec

le régime qu'ils condamnent; par leurs mots d'ordre, ils influencent le vote de «nombreux électeurs, dans les villes, notamment.

Le nationalisme messalien représente la tendance extrémiste : Hadj Messali lui aussi veut l'indépendance de l'Algérie par la démission totale de la France; il se lance dans la bataille, à la tête d'un parti politique, le P.P.A., dissous, mais toujours organisé en cellules disposées en chaîne sous le nom de Mouvement pour le Triomphe des Libertés démocratiques (M.T.L.D.). Sa propagande cultive la violence et le fanatisme du prolétariat des villes et des campagnes. Au meeting nord-africain de la salle Wagram, à Paris, le 9 août 1946, Messali proclamait la nécessité de l'action commune avec la classe ouvrière française; mais il est à peu près certain qu'il a tout renié de son passé de militant communiste pour être uniquement le leader d'un mouvement nationaliste musulman, agressif, soupçonné de recourir à l'action directe. Bénéficiant du prestige d'un chef auréolé de la palme du martyr — il a passé de longues années en prison et en exil — le parti messalien jouit d'une grande popularité auprès des jeunes ouvriers.

Entre ces deux positions, le nationalisme algérien fédéraliste, dominé par la forte personnalité de Ferhat Abbas, type parfait de l'Indigène qui a assimilé notre culture. Le Manifeste du Peuple algérien, complété par le Projet de Réforme, constitue sa charte fondamentale.

Ce ne sont pas les droits de l'Islam que les signataires de ces documents invoquent, mais bien l'idéologie de notre Révolution : « Ils entendent ne rien renier de la culture française et occidentale qu'ils ont reçue et qui leur reste chère. C'est, au contraire, en puisant dans les richesses morales et spirituelles de la France métropolitaine et dans la tradition de liberté du peuple français qu'ils trouvent la force et la justification de leur action présente. » Tout en reconnaissant les bienfaits matériels apportés par la France, ils condamnent le régime colonial dont l'ère est révolue : « Après une occupation séculaire, le maintien de tout un peuple dans un état de servage économique et d'assujettissement politique apparaît comme contraire aux principes de 1789 qui ont fait la grandeur du Peuple français. » Dans une interview au journal Combat (26 juin 1946), Ferhat Abbas se défend de vouloir instituer un État musulman : « Nous poursuivons la création d'un État algérien, avec des droits civiques égaux pour tous, sans distinction de religion ou de race. » La Constitution de cet État sera élaborée dans une Assemblée élue au suffrage universel par tous les habitants de l'Algérie.

« Le Parlement légifèrera sur les questions locales [...] Mais il restera à assurer la défense extérieure de toute la communauté française, à harmoniser ses diverses institutions, à coordonner ses grands intérêts économiques. Cela sera du ressort d'un Parlement fédéral où seront représentés, au même titre, la France, l'Algérie et les autres territoires d'outre-mer. »

Donc, ne pas rompre définitivement avec la France : l'Algérie lui restera rattachée par « une politique d'association fondée sur le respect de la personnalité humaine et l'égalité des peuples ». Ferhat Abbas a précisé son point de vue dans son journal Egalité du 23 janvier 1947 : « Le fédéralisme fait coopérer entre eux des peuples égaux, rassemblés par le lien fédéral, chacun ayant ses lois propres, son parlement souverain et son gouvernement national. » En conséquence, le 9 août 1946, les représentants du Manifeste ont déposé à l'Assemblée Constituante une proposition de loi « tendant à établir la constitution de la république algérienne, en tant qu'État fédéral, membre de l'Union française n°1.

Tel est le but. Comment y parvenir ? L'orateur est prudent : « Chaque fois, explique-t-il, que l'État algérien a coupé prématurément le lien qui le liait soit à Carthage, soit à Rome, à Bagdad, au Caire ou à Constantinople, il a manqué d'air, il a dépéri, il est mort asphyxié. » Une seule voie est possible, « celle de l'émancipation par l'évolution, par la science ». Le but sera atteint « le jour où notre paysan des Babors, devenu un citoyen conscient et organisé, imposera le respect à son voisin européen et où les uns et les autres fraterniseront dans l'amour de la même terre et le culte des mêmes libertés ». Mais vouloir aller trop vite, ce serait risquer « d'ouvrir, une fois de plus, les portes de notre pays à d'autres impérialismes, c'est-à-dire à d'autres expériences, à de nouvelles aventures, sans avoir la certitude d'aboutir à notre Libération nationale, seul but de notre activité ».

Ce nationalisme algérien si original, démocratique, laïque, fédéraliste, et qui se donne volontiers pour le fils spirituel de la France républicaine, anime un groupement politique : l'U.D.M.A. (Union démocratique du Manifeste, algérien), qui se recrute surtout dans la bourgeoisie plus ou moins fortement influencée par notre culture; ses succès électoraux s'expliquent par l'adhésion des hommes politiques influents. Mais dans quelle mesure est-il accessible à la masse

indigène? Il est à craindre que, pour la conquérir, il ne soit obligé, un jour, de se rapprocher de l'intransigeance des Messaliens.

Ainsi, sous ses diverses formes, le nationalisme algérien est devenu réalité.- Il répond au sentiment plus ou moins illusoire que la population indigène forme une communauté avec des caractéristiques qui lui confèrent une personnalité sociale. Mais ce sentiment même est une force, une réalité psychologique. Il n'est plus question d'incorporer la masse indigène dans la communauté européenne au prix d'une politique large d'assimilation. Tous les leaders indigènes repoussent l'ordonnance du 7 mars 1944 qui a Tepris, en l'élargissant, le projet Blum -Violette; les partis européens avancés, eux-mêmes partisans jadis de cette assimilation, doivent admettre « qu'elle est frappée aux yeux des masses musulmanes d'une suspicion telle qu'il est inutile et dangereux de s'y maintenir » (Alger républicain du 17 juillet 1946). Pas d'autre solution que celle d'un État distinct de l'État français : d'où le rejet, par les politiques indigènes, du statut du 2 septembre 1947 qui ne reconnaît pas l'autonomie de

l'Algérie. Cependant, les nationalistes ne sont pas encore d'accord sur deux points : les Européens seront-ils ou non admis à la nationalité algérienne ? L'État algérien sera-t-il totalement indépendant ou bien fédéré à l'Union française ? Débordant le plan politique, elles se posent en termes de civilisation : en fait, l'Algérie constituera-t-elle, ou non, un nouvel État musulman ? Nul ne peut dire encore à quelle solution la masse indigène donnera un jour son adhésion.

En attendant, la propagande nationaliste redouble son action; un premier résultat est acquis : les électeurs indigènes se sont détachés des formations politiques françaises et apportent leurs voix aux groupements spécifiquement indigènes : les élections du 2 juin 1946, plus encore celles du 4 avril 1948, sont, à cet égard, significatives. Aux élections du deuxième collège de l'Assemblée algérienne, à l'exception des communistes, les candidats se sont présentés aux suffrages sous le drapeau des partis nationalistes algériens . M.T.L.D. ou U.D.M.A. — ou sous l'imprécise étiquette d' « indépendants »...

Tout ce drame, plus ou moins tendu, ne se déroule pas en vase clos. L'Algérie s'ouvre sur le monde. La question algérienne est coupée sans fin d'interférences extérieures. Comment ne pas voir l'importance de la création, au Caire, autour d'Abd el Krim, du Comité pour la « Libération de la Tunisie, de l'Algérie, du Maroc et de Tanger » et la création, en Afrique du Nord, d'un protectorat sous l'égide de la Ligue arabe ? Sérieux appui extérieur apporté aux partisans de l'indépendance totale d'un État strictement musulman ? Oui, mais les remous venus du dehors ne travaillent pas toujours dans le même sens. Voici le Proche-Orient occupé de lui-même avec la crise sioniste, d'une importance internationale. Aussi bien, en février 1948, le Comité de la Ligue arabe n'ayant pu, « faute de temps », étudier les affaires nord-africaines, a décidé de ne procéder à cet examen qu'au cours de sa prochaine session. Cependant, dans une déclaration récente au correspondant du B.A.P.P., l'Émir a précisé que le Conseil de la Ligue arabe avait refusé, pour des raisons d'opportunité, de soulever la question nord-africaine devant l'Assemblée générale de l'O.N.U., dont la session se tenait à Paris. Le différend que ces déclarations bilatérales révèlent sera-t-il — ou non — rapidement aplani ? La question reste posée...

Du dedans aussi la question algérienne évolue. Fait considérable : les dernières élections algériennes ont marqué l'effondrement brutal, inattendu, des partis nationalistes algériens : ceux-ci ne disposent, dans le deuxième collège de l'Assemblée, que de 17 voix; les communistes, en ayant recueilli un nombre infime, n'ont pas de représentants indigènes; 43 sièges sur 60 sont allés aux indépendants dont plusieurs ont été élus, en Oranie notamment, au titre d'indépendants d'Union franco-musulmane. Sans doute les nationalistes accusent-ils l'administration algérienne d'être lourdement intervenue pour amener le corps électoral indigène, facilement impressionnable, à se prononcer en faveur des candidats de son choix. (Explication commode, mais est-elle entièrement exacte ? Le jeu des nationalistes est, dans l'énorme masse silencieuse des Indigènes, celui de minorités agissantes, mais de minorités. Et querelleuses. Le M.T.L.D. accuse l'U.D.M.A. d'être le parti de la bourgeoisie intellectuelle, qui se désintéresse du sort du peuple. L'U.D.M.A. dénonce la démagogie du M.T.L.D. dont le Gouvernement général saurait exploiter les excès, les maladresses, voire les complaisances : « Messali, écrit Ferhat Abbas, est devenu pour la grosse colonisation la Providence même. Il est comme le Dieu de Voltaire : s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer. L'inventer pour s'en servir comme d'un croquemitaine chaque fois que Français et Musulmans d'Algérie essayent de réaliser un rapprochement dans l'intérêt de tous. »

Indéniablement, le nationalisme algérien subit une crise grave qui le paralyse momentanément. L'exploitation de ce fait a facilité singulièrement ce qu'on se plaît à considérer comme « un redressement inespéré de la situation » dans la

colonie. Mais faut-il croire à la solidité de ce calme rétabli? L'histoire hésite, surtout à la tribune des Annales, à trop gonfler de sens et de portée un événement — même électoral. D'ailleurs, le problème, n'est-ce point de suivre les courants profonds qui à l'avance guident, contraignent, préparent ces événements ? Cette étude des grands courants, notre article l'amorce seulement. Le lecteur pensera bien qu'une crise politique dont on note les symptômes dès 1928, à la veille d'une immense crise économique^ dans un pays en montée démographique, n'est pas, ne peut pas être uniquement politique. Nous avons dit aussi les répercussions tragiques des événements extérieurs. La crise algérienne n'est pas seulement algérienne : elle est liée à la crise du monde, comme à la crise de la civilisation européenne. Le monde ? Pour l'Algérie, pour ce Maghreb politiquement si fruste encore en 1830, si peu mûr aujourd'hui même — ce monde, c'est depuis plus d'un siècle la France, avec ses erreurs et ses violences, mais aussi ses douceurs et ses qualités. Se libérer de la France ? ne disons pas chose impossible; mais se libérer du monde ?...

Hilbert Isnard, Université d'Aix-Marseille.